

## ANNEXE 1 -

## Données essentielles des conventions de subvention

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2022-12-19	Société publique locale (SPL) de gestion des sites touristiques du Cher "Les mille lieux du Berry"	83 046 401 200 012	Avenant n°10 au contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des sites : le pôle du cheval et de l'âne, le pôle des étoiles, la halle de GROSSOUVRE espace métal, base de loisirs de Goule, base nature-aventure de SIDIAILLES (1er acompte de la compensation financière des obligations de service public pour 2023)	900 000,00 €	Aide en numéraire	Unique	2023-01-01		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2022-12-30	Association Le Relais	33 361 188 700 097	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour l'insertion par le logement des personnes ayant obtenu le statut de réfugié	24 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % à la notification Solde : 30 % au vu des justificatifs demandés	2023-02-01_2024-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2022-12-15	Association Le Relais	33 361 188 700 097	Avenant financier 2022 à la convention relative aux aides versées dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre accélérée du plan logement d'abord	26 730,00 €	Aide en numéraire	Unique	2023-12-19		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-01-23	Comité des œuvres sociales (COS18) du personnel du Département du Cher	53 883 155 300 010	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour le financement des actions sociales des agents du Département	115 000,00 € annuels (subvention) 12 813,35 € annuels (valorisation des moyens alloués) sur 3 ans	Aide en numéraire, aide en nature	Échelonné : 3 acomptes sur appels de fonds	2023-03-01_2025-11-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2022-09-16	Association service emploi familiaux (ASEF)	41 442 294 900 027	Avenant n° 1 à la convention à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de la conférence des financeurs pour l'action n° 2 "les ateliers d'ASEF 2022-2023"	29 913,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 80 % à la notification Solde : 20 % au vu des justificatifs demandés	2022-09-29_2024-03-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2022-10-12	Mutualité Française	33 364 503 400 021	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de la conférence des financeurs pour les actions : "Le plaisir de bien vieillir : votre santé personnalisée", "En route vers le numérique" et "En route pour la retraite"	24 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 80 % à la notification Solde : 20 % au vu des justificatifs demandés	2022-10-13_2023-09-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2022-09-16	Théâtre du Chaos	41 476 473 800 038	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de la conférence des financeurs pour l'action n° 1 "Camille" Avenant n° 1 pour l'action n° 2 "Maintenir l'équilibre physique et psychologique"	Convention initiale action n° 1 : 22 000,00 €  Avenant n°1 action n° 2 : 3 714,00 €	Aide en numéraire	Convention initiale action n° 1 : Unique  Avenant n°1 action n° 2 : Unique	Convention initiale action n° 1 : 2022-17-06  Avenant n°1 action n° 2 : 2022-09-26		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2022-12-16	Association mutuelle agricole de soins à domicile (AMASAD)	34 531 240 900 021	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de la conférence des financeurs pour les actions : n° 1 "Ateliers de prévention et de soutien psychologique aux aidants familiaux", n° 2 "Ateliers stimulation des PA/PH et leur soutien psychologique", n° 3 "Ateliers pour aider à maintenir du lien social" Avenant n° 1 pour les actions : n° 4 "Semaine bleue 2022 : conférence spectacle" et "des ateliers bien-être", n° 5 "Actions pour les aidants Plateforme Répit".	Convention initiale actions n° 1, 2, 3 : 26 674,00 €  Avenant n°1 actions n° 4 et 5 : 3 956,00 €	Aide en numéraire	Convention initiale action n° 1, 2, 3 : Echelonné Acompte : 80 % à la notification Solde : 20 % au vu des justificatifs demandés  Avenant n°1 action n° 4, 5 : Unique	Convention initiale action n° 1, 2, 3 : 2022-06-17_2023-03-31  Avenant n°1 action n° 4, 5 : 2022-09-26		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2022-12-12	Association du Cher pour l'aide aux personnes diabétiques ou obèses (CAMEL)	84 412 557 500 010	Avenant n° 4 relatif à la convention d'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de la conférence des financeurs pour l'action "Prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans souffrant de diabète"	49 500,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 50 % à la notification Solde : 50 % au vu des justificatifs demandés	2022-12-12_2023-09-15		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2022-12-16	Unis Cité	39 819 156 900 209	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de la conférence des financeurs pour l'action "Solidarités séniors - les volontaires en service civique pour le bien vieillir"	55 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 50 % à la notification Solde : 50 % au vu des justificatifs demandés	2022-12-16_2023-09-15		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2020-11-12	Association pour la gestion de la résidence autonomie Louis JOUANNIN	31 472 941 900 023	Avenant n° 1 au contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) - actualisation du montant du forfait autonomie au titre de l'exercice 2022	30 536,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acomptes : 50 % à la notification 30 % au vu des justificatifs demandés Solde : 20 % au vu des justificatifs demandés	2022-12-12_2023-09-15		Non	1

(1) Date de la convention de subvention au format AAAA-MM-JJ (Exemple : 2016-02-24)

(2) Raison sociale du bénéficiaire

(3) Identifiant du Système d'Identification du Répertoire des Etablissements (SIRET) - Taille : 14

(4) Objet de la subvention - Taille maximum : 256 caractères

(5) Montant total de la subvention en décimal - Le séparateur des décimales est la virgule.

(6) Nature de la subvention - Liste (plusieurs choix possibles, séparés par des virgules) : aide en numéraire, aide en

(7) Valeurs possibles : unique, échelonné, autre (décrire les conditions de versement) - Taille maximum : 256

(8) Si la date exacte d'un versement n'est pas encore connue, indiquer une période vraisemblable de versement. Si

(9) Numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises : Donnée optionnelle si le dispositif est

(10) Si le dispositif a fait l'objet d'une notification conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 1407/2013 de européenne aux aides de minimis - Mention : oui ou non

(11) Dans les cas où la subvention est accordée à plusieurs attributaires au titre d'un même projet, la répartition de la Décimal - Le séparateur des décimales est la virgule. Exemples : 1 si la subvention n'a qu'un seul bénéficiaire ; 0,35